N°214.1. ONCA / DRHS/DRH/SDRH

Rabat, le.....24 SEP. 2025

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DU CONSEIL AGRICOLE

- Vu la loi n° 58-12 portant création de l'Office National du Conseil Agricole, promulguée par le dahir n°1-12-67 du 4 Rabii I 1434 (16 Janvier 2013),
- Vu le statut du personnel de l'Office National du Conseil Agricole ;
- Vu l'Organigramme de l'Office National du Conseil Agricole tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu le Décret n° 2.11.681 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des Chefs de Division et de Service dans les Administrations publiques ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 en date de 18 joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité au niveau des Etablissements publics ;

****DECIDE****

ARTICLE 1 : L'Office National du Conseil Agricole annonce l'ouverture des candidatures pour pourvoir au poste de responsabilité relevant de la Direction Régionale du Conseil Agricole de la Région **Marrakech- Safi** comme indiqué ci-après :

➢ **Poste de chef du service administratif et financier ;**

ARTICLE 2 : Les candidatures sont ouvertes aux cadres nationaux relevant des services de l'Etat, des Etablissements et Entreprises Publiques et des Collectivités Territoriales, dont les statuts du personnel prévoient la possibilité de leur détachement auprès des Etablissements Publics ;
Les candidats doivent justifier les conditions suivantes :

- ✓ Etre classés au moins au grade d'administrateur de 2éme grade ou d'ingénieur d'Etat ou à des grades équivalents ayant un indice similaire ;
- ✓ Disposer, d'au moins, un diplôme permettant d'accéder au grade d'administrateur de troisième grade ou à un grade assimilé ;
- ✓ Justifier, d'au moins, deux (2) années de service en tant que titulaire ;
- ✓ Avoir une expérience confirmée en relation avec les missions du poste ;

Aussi l'appel à candidatures est ouvert aux agents titulaires relevant de l'ONCA remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Etre classé au grade d'administrateur 3eme grade ou à des grades équivalents ayant un indice similaire,
- ✓ Disposer au moins de 15 ans de service dont au moins 4 ans en qualité de grade d'administrateur 3eme grade, ou à des grades équivalents.

ARTICLE 3 : Les missions et les attributions des postes à pourvoir figurent dans la fiche de poste jointe à cet avis ;

ARTICLE 4 : Les candidats désirant postuler au poste sus indiqué doivent présenter un dossier en **cinq (05) exemplaires**, regroupant les pièces suivantes :

1) Une demande de candidature portant obligatoirement l'avis favorable approuvé et signé par l'Administration d'origine et la direction des ressources humaines ainsi que l'avis du supérieur hiérarchique sur les compétences du candidat, y compris pour les candidats faisant partie du personnel de l'ONCA ;
2) Un CV mentionnant les compétences du candidat, son parcours professionnel et les postes qu'il a occupé auparavant ;
3) Une copie de la carte d'identité nationale ;
4) Toutes les pièces justificatives des conditions demandées pour occuper les postes en question : Diplôme, Attestation récente de travail … ;
5) Le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour une gestion optimale du poste en question.

Les candidats qui seront présélectionnés sont appelés à présenter leur programme de travail et leur vision stratégique pour le poste devant la commission de sélection.

ARTICLE 5 : Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'ONCA située à l'Avenue Mohamed Belarbi Alaoui, en face de la Mosquée Lalla Soukayna ou envoyés par voie postale à l'adresse : BP 6672, Avenue Mohamed Belarbi Alaoui Rabat-Instituts, **au plus tard, le 15 octobre 2025 à 16h00.**

ARTICLE 6 et DERNIER : Cette décision est publiée sur le site **www.emploi-public.ma** et sur le site officiel de l'ONCA : **onca.gov.ma**

Pour le Directeur Général de l'Office
National du Conseil Agricole
le Directeur des Ressources Humaines
et Support
Chakir BENAOUDA

DIRECTION REGIONALE DU CONSEIL AGRICOLE

Intitulé du poste	Chef du service Administratif et financier
Attachement hiérarchique	Directeur régional du conseil agricole
Mission et Attributions	• Actualiser les données du personnel et suivre la gestion des ressources humaines en collaboration avec la DRH centrale ; • Tenir la gestion budgétaire et comptable et suivre l'exécution des projets avec la division centrale de la finance et comptabilité ; • Gérer les dotations et exécuter les dépenses y afférentes ; • Suivre les programmes de construction et d'aménagement des locaux, gérer la logistique et superviser les stocks ; • Tenir l'inventaire des locaux et matériels affectés à la région.
Compétences requises	• Connaissances du secteur agricole et du conseil agricole ; • Capacités d'analyse et de synthèse ; • Pro-activité, capacité d'anticipation. • Esprit d'analyse et de synthèse ;